



Assurance: règlement de mensualités suite au décès de mon père

Par **machicooli**, le **17/08/2011** à **19:29**

Bonjour,

mon père est décédé en juin 2010, or il venait tout juste de souscrire une prévoyance décès le délai de carence n'étant pas écoulé, son enterrement n'a pas été pris en charge par la suite j'ai été contactée puis relancée pour le paiement des mensualités de juillet à décembre 2010

son assurance m'a expliqué que cet argent est dû du fait que le contrat concernait l'année entière

j'ai refusé de payer, suis-je dans mon bon droit?

merci pour vos réponses

Par **pat76**, le **17/08/2011** à **19:49**

Bonsoir

Vous demanderez par LRAR à l'assureur que votre père étant décédé en juin 2010 quelle était alors la nécessité de régler des mensualités de juillet à décembre 2010 pour une assurance qui n'avait pu lieu d'être.

Vous lui précisez que vous chargerez la juridiction compétente de trancher le litige si cela devait s'avérer nécessaire.

Par **machicooli**, le **17/08/2011** à **20:02**

salut,
et merci pour votre déligence
m.